



Ecole Célestin Freinet 3b rue Romain Rolland 16800 SOY AUX

Procès-verbal du Conseil d'école du 28 novembre 2022

Présents

Mme MARAIS, Adjointe au maire pour la Commission scolaire
Mme BONNEAU, représentant M. le Maire de Soyaux
Mme LONGUEVILLE, Déléguée Départementale de l'Education Nationale
Mmes DUBOS, WAELES, TERNET, FEUILLARD, BIARD, MOREAU enseignantes
M. HILT, GOYER, enseignants
Mmes REKKAS, Mme DURAND, M. BLONDEAU, Mme SOUFFIANI, Mme MOUSSA, représentants de parents d'élèves +

Excusés : M PORTE, IEN, Marlène MOREAU, Gaëlle MINGAT. Justine MARTIUS coordonnatrice du REP+
La réunion est ouverte à 17 h 30.

Patricia Feuillard et Mme SOUFFIANI sont désignées secrétaires de séance.

Lundi 28 novembre 2022 A 17 H 30, DANS NOS LOCAUX
--

Ordre du jour

- Ordre du jour :
- Installation du Conseil d'école, rappel de ses attributions
- Examen du règlement intérieur
- Bilan de rentrée (répartition pédagogique, fonctionnement du péri-scolaire, Coup de pouce ...)
- Bilan financier de la coopérative scolaire
- Relations avec la mairie / travaux demandés
- L'organisation du temps scolaire
- Examen des projets d'action de l'école et de chaque classe
- Présentation de l'APE
- Questions diverses
 - Sécurité aux abords de l'école

- **Installation du Conseil d'école, rappel de ses attributions (S Goyer)**

M. Goyer rappelle les différents points traités et abordés lors des conseils d'école (réf: service-public.fr).

Le rôle du conseil est de participer à la vie de l'école :

Sécurité, projets, budgets, périscolaire... Il vote le règlement de l'école et valide le projet d'école. Les projets d'écoles sont amenés à évoluer vers des évaluations d'école : 20% d'écoles par an évaluées ; nous ne sommes pas concernés pour l'instant.

Affichage dans le préau, en complément au règlement intérieur départemental. Il y a également des conseils au sein des classes pour réguler les conflits internes du quotidien et organiser la gestion coopérative de la classe. On précise toujours qu'une forme de citoyenneté est visée, par les réunions de délégués et autres, pour que les élèves s'approprient au mieux les règles de vie, s'investissent dans l'école et dans les projets.

On rappelle les attributions du Conseil d'Ecole et les participants autorisés à voter.
(3 conseils et des conseils extraordinaires à l'invitation du directeur)

Mme LONGUEVILLE (DDEN) présente ses missions. Elle rappelle qu'elle est nommée par l'IEN. Elle ne peut pas être parent, ni élue de la commune, ni enseignante. Elle vote au conseil d'école et a pour rôle de défendre l'école publique dans ses missions. Elle transmet aux parents un document sur la laïcité et le journal des DDEN. Elle rappelle que l'association reverse depuis 3 ans les financements du département aux classes ULIS. En cas de changements importants, de conflits avec la mairie, la DDEN est un partenaire important.

Délégués des parents d'élèves : élus pour l'année scolaire 2022 2023.

On souhaite la bienvenue aux parents d'élèves récemment élus. Le vote s'est déroulé par correspondance cette année. Il y a eu beaucoup de votants mais beaucoup de bulletins qui n'ont pas pu être comptabilisés car remplis de manière incorrecte.

- - Zaïna MOUSSA - Leïla REKKASb - Hanan BOUSMEN
- - Pascal BLONDEAU - Margot DURAND - Routoubati SOUFFIANI - Cindy BRUN

• Résultat des élections :

inscrits	non signé	votants	nuls	blancs	exprimés
• 165	• 19	• 83	• 18	• 6	• 59

- **Examen du règlement intérieur (Juliette)**

C'est le règlement intérieur départemental.

Rappel des horaires de l'école :

Tous les matins 8h45 12h00 ; Lundi Mardi jeudi 14h-16h ; Vendredi 14h-15h45

A l'attention des familles : à partir de 4 demi - journées d'absence non justifiées ou non signalées l'école doit en rendre compte à l'inspection. La communication des absences à l'école est importante. Il y a beaucoup de retards le matin : attention, cela perturbe le bon fonctionnement dans les classes.

Les règles de vie interne à l'école sont décidées en conseil des délégués (réuni au moins une fois par mois). Chantier mené cette année : les règles de jeux de récréation, l'agenda hebdomadaire des jeux pour tenter de partager l'espace et laisser la possibilité d'autres jeux que les jeux de ballons au pied.

- **Bilan de rentrée (répartition pédagogique, fonctionnement du péri-scolaire, Coup de pouce ...) (Marie Eve)**

Nouvelle équipe enseignante : départ temporaire de David Bertrand sur le poste d'enseignant ressource rattaché au collège Romain Rolland. Arrivée de Claire Waeles sur le poste de David Bertrand. Claire était depuis plusieurs années l'enseignante référente du REP+.

Madame Feuillard est désormais à plein temps en classe de CP.

Madame Moreau est tous les mardis et mercredis en CM2 en complément de service du directeur. Notons que la décharge a évolué : elle est désormais de 1,5 jours par semaine, ce qui semble un peu plus adapté à la gestion de la vie de cette école.

Les répartitions					
Répartition par niveau 2022-2023		Prévisions par niveau 2023-2024		Répartition par classe 2022-2023	
CYCLE II	69	CYCLE II	64	CP	12
CP	23	CP	18	CP	11
CE1	23	CE1	23	CE1	13
CE2	23	CE2	23	CE1/CE2 - 10/6	16
CYCLE III	44	CYCLE III	47	CE2	17
CM1	24	CM1	23	CM1	24
CM2	20	CM2	24	CM2	20
TOTAL	113	TOTAL	111	TOTAL	113

- PPMS / Sécurité incendie **(Sébastien)**

- Un exercice correspondant à un risque d'intrusion et de mise en sécurité a déjà été effectué le 21 octobre 2022 en concordance avec les écoles Kergomard et Herriot. Le scénario retenu simulait une intrusion venant de derrière l'école (rue des frères Pélissier). L'exercice a mis en évidence des défaillances à la fois dans le système d'alerte et dans les solutions de mise en protection possibles. L'alerte donnée par SMS suppose que le message soit reçu donc que l'on consulte régulièrement son téléphone portable pendant la classe ce qui est impossible.

Les classes qui étaient en récréation, suite à la répétition de l'alerte par un coup de sifflet donné de l'étage, se sont échappées par la rue Romain Rolland. Les autres classes se sont enfermées sans pouvoir bloquer les portes des classes. Des targettes seront installées prochainement par les services de la mairie.

Il est également difficile de s'assurer que les portes du préau soient fermées à clé sur le temps scolaire.

- 2 exercices incendie ont été réalisés depuis le début de l'année. Le premier, suite à un déclenchement programmé le jour du remplacement du système d'alarme. Le second, réalisé le mardi 22 novembre s'est déroulé dans le calme et sans problème.

Organisation de l'école **Marie Eve**

L'effectif global est de **113 élèves**. (108 l'an dernier) (4 radiations depuis la rentrée) **56 filles et 57 garçons**.

Avec les CP et CE1 dédoublés, les classes sont ainsi formées : (Voir fiche école)

18 CP sont attendus pour l'année 2023/2024 mais une nouvelle répartition dans les écoles du Champ de Manoeuvre devrait nous être proposée par la Mairie.

La salle 4 est libérée depuis l'installation de la BCD dans l'appartement du PRE. Cette salle peut servir de salle de travail pour les enseignants, d'atelier cuisine, mais pas de salle de réunion pour le conseil d'école car elle trop petite. De plus, elle est très mal insonorisée et n'est pas équipée d'un vidéo projecteur.

Les réunions en grand groupe se font sous le préau avec ce que cela implique comme limites possibles au travail.

Projet BCD : abouti à moindre coût et permet aux élèves de profiter d'un espace plus adapté pour la consultation des livres. La mairie informe qu'une centaine de livres (documentaires essentiellement) seront livrés la semaine prochaine. **Nous remercions vivement la mairie d'avoir accepté et accompagné ce projet commun aux 3 écoles de la rue Romain Rolland.**

RASED

Le RASED intervient régulièrement dans toutes les classes. Il est au complet avec 1 maîtresse ADP (aide à dominante pédagogique), 1 maîtresse ADR (aide à dominante relationnelle) et un psychologue. Mr Edouard Ory remplace sur ce poste Mme Fabienne Lebigre qui est désormais à la retraite. Les plannings sont très chargés.

Le budget RASED : une rencontre avec la mairie a eu lieu concernant la nécessité de participer au financement du Rased. L'enveloppe budget concerne : fournitures scolaires, évaluations et bilans (utilisés principalement par la psychologue scolaire, qui doivent être renouvelés régulièrement), livres, jeux, équipement bureau.

Il y a aussi d'autres intervenants qui aident aux activités et apprentissages : le service des sports de la ville.

Mme Duquerroy, professeur d'allemand au collège Romain Rolland interviendra ponctuellement avec les CM2.

Philippe Payeux, AESH, intervient à mi-temps dans la classe de CM1.

Point sur les dispositifs complémentaires :

CLAS : Claire

Très peu de demandes : 5 ou 6 au total...

Les familles n'ont pas participé à la réunion organisée en période 1 par le FLEP.

Coup de pouce : Marie Eve

CP : 6 élèves + CE1 : 4 élèves.

Tous les soirs de la semaine de 16h00 à 17h30.

Plutôt axé sur français et langage en CP ; plutôt axé sur les mathématiques en CE1.

Vendredi : accueil d'une seule famille pour des jeux avec les enfants.

Garderie : gérée par la commune.

Cantine : Cette année encore, les changements de services se font sur la semaine (rotation 2 jours/ 2 jours) et non plus par période. Tout le périscolaire - la garderie et la surveillance de la cantine- a été confié au FLEP. Mme DURAND, déléguée des parents) se fait l'écho des familles pour expliquer que cette année il y a eu des situations vécues par les enfants comme agressives : des gros mots, des cris (de la part des animateurs.trices)... Il a été demandé aux enfants d'arrêter de rapporter à leurs parents.

La mairie explique qu'il y a eu un appel à projet et que le FLEP a été le seul à se positionner.

Elle explique que le recrutement des animateurs est compliqué faute de candidats.

Les parents pointent beaucoup de plaintes des enfants. Les enseignants font les mêmes observations : il n'y a pas d'animation. Il y a un travail de surveillance plus ou moins efficace avec beaucoup de failles. On a tenté d'établir avec eux de la cohérence dans les règles. Elles ne sont pas respectées : les jeux ne sont pas rangés, voire détruits. Les parents témoignent d'enfants laissés sous la pluie sans capuche, sans adultes.

M. Tabiou est le responsable du FLEP : la mairie dit qu'il aurait pu être invité. Les enseignants précisent que Mme Thomasson avait stipulé par écrit que les communications à adresser au FLEP devaient transiter par la mairie.

- **Bilan financier de la coopérative scolaire** **Nicolas**

CRF 2021-22

début d'année : 1832, 58 euros

fin novembre : 1203, 29 euros

Cotisations : nouveau mode de financement : participation libre tout au long de l'année.

Entrées en cotisation depuis la rentrée : 382 euros + 36 en caisse = 418

$418/113 = 3,7$ euros/enfant

- **Relations avec la mairie / travaux demandés** **Claire**

Budget Mairie : 2022, sur la base de 114 élèves x 40 euros par enfant = 4560 euros pour le fonctionnement

Autres charges payées par la mairie

Entretien + encre du photocopieur (qui vient d'être remplacé)

Licences USEP : 650 euros

Bus : 1080 euros (9,5 euros/enfant)

Entretien des locaux, chauffage, électricité, eau, sécurité (alarmes)...

Sébastien

Nous échangeons régulièrement avec la mairie une liste des travaux d'entretien nécessaires au bon fonctionnement de l'école. En retour, la mairie nous renvoie un bilan de travaux effectués.

Lors du dernier compte rendu, un grand nombre de points étaient notés « fait » alors qu'il n'en était rien.

De plus à notre remarque concernant le manque de personnel pour les travaux d'entretien, il nous a été répondu qu'il y avait trop de dégradations de la part des enfants et trop de demandes et que le personnel ne serait pas revu.

Pourtant, aucune dégradation sur le temps scolaire nécessitant une déclaration d'accident n'a été constatée l'an dernier.

Nous devons reconnaître que chaque fois que nous demandons à monsieur Tranchet d'intervenir en urgence pour réparer un dommage, il répond rapidement en envoyant les agents concernés par la réparation. Toutefois, on ne peut pas considérer que les rideaux et vasistas condamnés soient réparés.

Les éléments présentant un danger dans la cour ne sont pas non plus sécurisés ou changés (rondins, plaque en béton).

Le téléphone pour l'étage a bien été acheté mais il ne fonctionne pas.

De plus, l'installation d'un visiophone séparé n'est pas impossible comme cela nous a été répondu.

Quand aux dégâts causés par la surtension du 13 mai, il ne sont toujours pas compensés.

L'école ne dispose plus de moyen d'imprimer des documents en couleur et on doit encore se partager des chargeurs d'ordinateurs.

Les enseignants font remonter que la réponse reçue selon laquelle nous demanderions trop de choses, et que les dégradations sont causées par les enfants n'a pas été très appréciée : d'une part les dégradations causées par les enfants sont minoritaires, elles ont eu lieu sur le temps périscolaire (cf. les problèmes de surveillance évoqués ci dessus) ; d'autre part la majorité des problèmes pointés ne sont pas de la responsabilité des élèves : joints de fenêtres... etc.

Voir liste des travaux demandés.

Un certain nombre sont déjà réalisés (lumières de l'étage)

- **L'organisation du temps scolaire** **Patricia**

Tous les matins du lundi au vendredi de 8h45 12h00 ;

Après-midi : lundi mardi jeudi 14h-16h ; vendredi 14h-15h45

Réflexion en cours au sein de l'équipe pour proposer une autre organisation du temps scolaire sur 5 matinées + après midi plus longues afin de libérer le vendredi PM.

APC :

CE1CE2 : Lundi soir.

CP et CE1, CE2 Vendredi soir

Sylvie

- Examen des projets d'action de l'école et de chaque classe

date	Sortie	Classe
12/09	Piscine (10 séances)	CM1
16/09	« Les enfants du patrimoine » CAUE, architecture du quartier	CM2, CE2
22/09	Expo à Soelys / Jean Louis : Acsef	Toutes les classes
22/09	« Les enfants du patrimoine » CAUE, architecture du quartier	CE1/CE2
06/10	Préparation du cross du collège avec écoles du CdM et RR	CM2
06/10	Sortie à Brie Orientation	CP CE1
10/10	Concert dans le cadre de Piano en Valois	CP
18/10	École et cinéma Cycle 3 L'Ile de Black Mor	CM1 CM2
19/10	Cross du Collège	CM2
21/10	Cueillette Fabulette	CE1 + CP
21/10	Sortie patrimoine en centre ville d'Angoulême	S3 CE1 CE2 S5 CE2
07/11	Opération montagne prévention Maif	CM1. CM2
10/11	conte musical « Marre, Marre, Marre » de Carole HOBART.	CE1/CE2
10/11	expo maths au collège	CM1 CM2
15/11	Formation Médiation par les pairs Omega : 3 séances	CM1 CM2
18/11	MT'dents	CP
22/11	École et cinéma cycle 2 : Jeux d'images	CP CE1 CE2
28/11	Jeux coopératifs avec l'OCCE	CE2
Période 2	Décloisonnement en ateliers de lecture 9 groupes 2 séances par semaine Cycle rugby	Toutes les classes
	Petit Déjeuner (Cité éducative) 3 mercredis sur la période	Toutes les classes
A VENIR	- expo diva à Soelys - classe dehors - curieux de nature - rencontres USEP	

- Présentation de l'APE (parents élu à l'APE) : début septembre avec la FCPE des parents d'élèves ont reformé une APE sur l'école.
A ce jour : projet calendrier photos pour Noël en cours.
Projet d'une tombola en début d'année prochaine.
Fête de la rentrée organisée par l'APE début septembre.
- L'APE a demandé à la mairie des solutions pour plus de sécurité aux abords de l'école au moment de déposer/ récupérer les enfants. La mairie a mis en place des radars pédagogiques.
- Questions diverses
 - On a changé d'infirmière scolaire.
 - Petit Célestin et l'ACSEF : on a déjà sorti un numéro. Objectif : 4 numéros cette année. AG de l'ACSEF jeudi prochain à 20h. **On remercie grandement l'ACSEF pour ce financement.**
 - plan numérique : 21 ordinateurs en prévision + ENT (One) + 5 bornes wifi qui ont déjà été installées. La maintenance sera assurée par le service de maintenance de la mairie.
 - Sécurité aux abords de l'école (parents élu au conseil d'école)
- Les délégués des parents d'élèves demandent à la mairie de faire le point sur le fonctionnement de la surveillance des temps périscolaire.

Fin de la Réunion à 19h30